



**Délibération n°2020-037**  
**Comité syndical du 09 décembre 2020**

## RAPPORTS ANNUELS 2019 DES CONCESSIONNAIRES PECHE ET PLAISANCE

Le Comité syndical du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille s'est réuni, dûment convoqué, le 09 décembre 2020 par visioconférence.

**Nombre de délégués du comité syndical en exercice : 18 titulaires**

**Nombre de voix délibératives : 20**

- Nombre de délégués titulaires présents : 11
  - Nombre de délégués titulaires excusés représentés par leur suppléant : 1
  - Nombre de délégués titulaires excusés non représentés par leur suppléant et n'ayant pas donné pouvoir : 6
- Représentant 13 voix

### EXPOSE DES MOTIFS

L'article L.3131-5 du Code de la Commande Publique impose aux titulaires de contrats de concession de produire un rapport d'information à l'autorité concédante comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Ce rapport doit faire l'objet d'un examen par l'assemblée délibérante dans les conditions de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La présente délibération concerne les rapports remis par les concessionnaires au titre de l'année 2019 et mis à disposition des délégués du Comité syndical, à savoir :

Objet du contrat	Activité	Concessionnaire	Echéance du contrat
Convention de délégation de l'exploitation du service public des ports de pêche de Cornouaille	Pêche	CCI Métropolitaine Bretagne Ouest	31/12/2025
Concession de l'établissement et de l'exploitation du port de plaisance de Concarneau	Plaisance	Commune de Concarneau	31/12/2026
Concession de l'établissement et de l'exploitation d'installations portuaires de plaisance dans l'embouchure de la rivière de Pont l'Abbé en amont des infrastructures pour la pêche et à l'intérieur des limites administratives du port de Loctudy	Plaisance	Commune de Loctudy	31/07/2029
Concession de l'établissement et de l'exploitation d'équipements légers de plaisance au port de Loctudy-Ile Tudy	Plaisance	Commune de l'Ile-Tudy	31/12/2019

## **I - Concession pêche**

### ***1-1 Volume de l'activité***

L'année 2019 est la deuxième année du contrat de DSP pour l'exploitation du service public des ports de pêche de Cornouaille. La CCIMBO, par le biais de ce contrat, a sur les 7 ports de Cornouaille (Audierne, Douarnenez, Saint-Guérolé - Penmarc'h, Lesconil, Loctudy - Ile-Tudy, Le Guilvinec - Lechiagat et Concarneau) les missions suivantes :

- Assurer l'exploitation du service portuaire et le bon fonctionnement général des ports,
- Gérer et valoriser le domaine portuaire,
- Assurer la maintenance des outillages dédiés au service portuaire,
- Réaliser le nettoyage et les travaux d'entretien de l'ensemble des biens délégués,
- Réaliser les travaux de renouvellement et de modernisation des outillages et des équipements délégués,
- Mener les actions concourant à la promotion générale des ports, en veillant à l'intégration des enjeux de développement durable,

Les débarquements 2019 représentent 48 800 tonnes pour 140,9 M€ (criée et hors criée). Ils sont en baisse pour la troisième année consécutive tant en volume qu'en valeur de l'ordre de 4% par rapport à 2018. La pêche hauturière est particulièrement impactée notamment au port du Guilvinec qui accuse une baisse de 10% des tonnages liée au départ de navires hauturiers, aux arrêts techniques nombreux et à la diminution de production des principales espèces comme la lotte et l'églefin. L'activité côtière a aussi été touchée (- 8,6%) en raison des nombreuses périodes de tempêtes. Les apports de la bolinche sont en hausse de 7%, avec notamment une bonne saison de thon à Douarnenez et au Guilvinec.

### ***1-2 Un décalage important des investissements***

Concernant le suivi du programme pluriannuel d'investissements, l'année 2019 connaît un retard dans les investissements prévus avec 67% des investissements réalisés. L'écart de réalisation reste cependant bien moindre qu'en 2018 (22 % de réalisation en 2018). Mais ce nouveau report ne permet donc pas de rattraper le retard de réalisation de la première année du contrat (43 % du montant initial d'investissement a été réalisé à fin 2019).

Le principal report de réalisation concerne les travaux de modernisation de la criée du Guilvinec : la première tranche de modernisation de la criée de Guilvinec avec la modernisation des installations frigorifiques (5,3 M€ d'impact), décalée en 2020 suite à la nécessité de réaliser des démarches juridiques préalablement au lancement du marché public pour la réalisation de ces travaux afin d'être en conformité avec les exigences du FEAMP.

### ***1-3 La situation financière de la concession***

Après avoir dégagé un résultat limité mais bénéficiaire pour sa première année d'exploitation, la concession dégage un important déficit en 2019 (- 2 094 K€) nettement inférieur aux prévisions (résultat prévisionnel déficitaire certes, mais uniquement de - 124 k€). Si cette situation s'explique en partie par la réalisation de provisions sociales non prévues (solde net des reprises sur provisions de 483 k€), le premier facteur d'explication provient des écarts constatés sur le chiffre d'affaires (- 601 k€ soit - 4 % par rapport au prévisionnel) et sur les charges d'exploitation hors dotations d'amortissement et de provisions (+ 568 k€ soit + 4 %). Ainsi, l'excédent brut d'exploitation (EBE = recettes d'exploitation - dépenses d'exploitation) est inférieur aux prévisions (- 1,2 M€ soit une division par 2 en valeur absolue) et est surtout négatif (- 747 k€ contrairement au niveau prévisionnel, à savoir 422 k€), montrant une absence de rentabilité d'exploitation. L'importance de ces écarts et le repli continu de l'activité sur la criée (troisième année consécutive de baisse en volume et en valeur) appellent à la vigilance sur un difficile retour à un équilibre économique sur la

concession, notamment avec la hausse envisageable des charges d'amortissements et de financements des investissements restants.

La situation financière de la concession continue d'être particulière. En effet, elle présente une trésorerie conséquente (5,2 M€ à fin 2019) et un taux d'endettement élevé (88 % à fin 2018), fruits, comme en 2018, du décalage entre le taux de réalisation des investissements (45 % à fin 2019) et le taux de mobilisation des ressources (53 % à fin 2019), même si le volume perçu en 2019 est moindre qu'en 2018.

Malgré l'importance de son excédent de trésorerie, la situation financière de la concession est à surveiller en raison de :

- l'absence d'autonomie et l'indépendance financière en partie liée à son plan de financement initial qui ne prévoyait pas de fonds propres (capital social) mais surtout par le déficit conséquent de 2019 qui a fait passer les capitaux propres en négatif ;
- les difficultés éventuelles de trésorerie qui pourraient naître de l'absence de rentabilité à moyen-terme, du paiement de dettes et de la réalisation d'investissements à court-terme.

## **II - Concessions plaisance**

### ***2.1 Concession de l'établissement et de l'exploitation du port de plaisance de Concarneau***

- *Activité du port*

En 2019, le nombre de contrats annuels s'élève à 663. Le taux d'occupation du port est de 100 %.

Concernant les escales, une légère baisse de fréquentation, principalement au printemps, due aux mauvaises conditions météorologiques est constatée. Par rapport à 2018, la baisse est de 10 % pour le mois de juin en nombre de bateaux, et de 12 % en nuitées. Les mois de juillet et août sont stables tant en nombre de bateaux qu'en nombre de nuitées

- *Compte rendu technique*

Le concessionnaire a réalisé les travaux de rénovation du bloc sanitaire de la maison du port. L'intégralité des toilettes et douches pour les plaisanciers ont été réhabilités avec un accès 24h/24h, à code ou carte. Des travaux de réfection d'étanchéité de la toiture de la maison du port ont également été mis en œuvre.

Des travaux de réparation ou d'amélioration des ouvrages ont été également exécutés : remplacement de l'intégralité des chaînes sur les pontons brise-clapot et quelques chaînes sur les pontons de l'avant-port, changement d'une partie des potelets d'eau sur les pontons, réparation d'un angle de ponton brise-clapot et de chaudronnerie sur le ponton principal.

Le montant global des investissements réalisés en 2019 s'élève à 240 K€ contre 86 K€ en 2018

- *Situation financière de la concession*

L'excédent brut d'exploitation est en recul de 25% par rapport à 2018 du fait de la baisse des recettes d'exploitation (-4%), en partie lié à la perte des produits de location du ponton de la porte au vin et de la hausse des charges de 4%, notamment sur le poste « achats et charges externes » et « impôts et taxes », alors que les charges de personnels sont, elles, en baisse.

Néanmoins, grâce à la constatation de reprises sur provision (322,7 k€ en 2019) qui compense la légère hausse des dotations d'amortissement (+5,3 k€) et surtout celle de l'impôt sur les sociétés (+ 37,3 k€ soit une multiplication par près de 6 suite à l'augmentation du résultat avant impôt) ainsi que la forte baisse des produits exceptionnels (-78,2 K€), la concession continue de dégager un bénéfice net important. Avec 289,9 K€, il représente 41% des produits d'exploitation soit un taux de rentabilité nette très élevée.

L'amélioration de la rentabilité nette se faisant grâce à un élément indépendant de l'exploitation (reprise comptable de provisions), l'épargne nette dégagée diminue mais s'élève encore à 114 K€ (- 171 K€ soit - 60 % par rapport à 2018).

En 2019, les investissements ont quasiment totalement été autofinancés. En l'absence de souscription d'un nouvel emprunt, l'encours bancaire continue de baisser et s'élève à 164 k€ à fin 2019.

Malgré la détérioration constatée du fonds de roulement en 2019 du fait de la baisse de l'épargne nette, la situation financière reste solide à fin 2019

## ***2.2 Concession de l'établissement et de l'exploitation d'installations portuaires de plaisance dans l'embouchure de la rivière de Pont l'Abbé en amont des infrastructures pour la pêche et à l'intérieur des limites administratives du port de Loctudy***

- *Activité du port*

En 2019, le nombre de contrats annuels s'élève à 578. Il est resté stable par rapport à 2018. Le nombre d'escales a diminué, s'établissant à 2 305 contre 2 465, soit une baisse de 6,5%.

- *Compte rendu technique*

En 2018, des études et travaux ont été engagés, notamment :

- Le démarrage des travaux pour l'aire de carénage
- Le début des travaux de réhabilitation des sanitaires
- Le remplacement des chaînes et contrepoids du ponton lourd
- La pose d'anodes sur pieux
- Une expertise sur le ponton lourd de Georges Gravot
- Le remplacement de corps morts des mouillages

Le montant global des investissements réalisés en 2019 s'élève à 550 K€.

- *Situation financière de la concession*

Les recettes d'exploitation sont restées stables en 2019. Cependant, l'excédent brut d'exploitation est en hausse (+16%) du fait d'une baisse des charges d'exploitation (-7%), s'expliquant notamment par une diminution des « achats et charges externes » et « des frais de personnels ». Le taux de rentabilité est conséquent (36% des produits d'exploitation)

Contrairement aux deux années précédentes, l'EBE est suffisant pour couvrir les charges d'amortissement et de provisions.

Ainsi, contrairement à 2017 et 2018, la concession dégage un résultat bénéficiaire. La rentabilité nette atteint par ailleurs un niveau conséquent (13 % des produits d'exploitation).

Les investissements réalisés en 2019 ont quasiment tous été autofinancés avec l'épargne nette dégagée. Malgré l'amélioration de l'épargne nette, cette dernière est insuffisante pour couvrir un tel autofinancement, ce qui conduit à une détérioration du fonds de roulement.

Cependant, on constate une absence d'endettement (plus d'emprunt sur la concession depuis 2013) et l'amélioration globale de la rentabilité.

### **2.3 Concession de l'établissement et de l'exploitation d'équipements légers de plaisance au port de Loctudy-Ile Tudy**

Il convient de noter qu'il s'agit du dernier rapport d'activité, l'exploitation des installations ayant été repris en régie par le Syndicat mixte depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

- *Activité du port*

En 2019, le nombre de contrats annuels s'élevait à 228 (110 sur chaînes et 118 sur bouées), contre 224 l'année précédente. Le taux d'occupation est de 100%. Par ailleurs, 4 bouées sont réservées aux escales.

- *Compte rendu technique*

En 2018, des travaux sur corps morts et chaînes traversières.

Le montant global des investissements réalisés en 2019 s'élève à 12,3 K€.

- *Situation financière de la concession*

Les recettes d'exploitation ont connu en 2019 une légère progression (+ 4%) grâce à une reprise sur provision d'exploitation. En parallèle, les charges d'exploitation sont en baisse (- 7 %) avec notamment d'un recul des « achats et charges externes » (- 33 % par rapport à 2018) et « des impôts et taxes ». La concession voit son excédent brut d'exploitation encore progresser (+ 6,8 %) et atteindre un niveau très élevé de rentabilité (59 % des produits d'exploitation).

Néanmoins, le résultat net diminue légèrement du fait d'une augmentation des dotations amortissements et de la comptabilisation d'impôts sur les sociétés. La rentabilité nette reste cependant à un niveau conséquent (39 % des produits d'exploitation).

Les investissements réalisés en 2019 ont tous été autofinancés avec l'épargne nette dégagée. Ainsi, malgré cet autofinancement, le niveau suffisant de rentabilité dégagée a encore permis d'améliorer le fonds de roulement. De plus, l'endettement financier reste limité (51,9 k€ à fin 2019)

#### **En conséquence,**

Vu le Code de la Commande Publique et plus particulièrement ses articles L.3131-5 et R.3131-2 à L.3131-4 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L.1411-3 ;

Vu les rapports d'information de l'année 2019 présentés par les concessionnaires et mis à disposition des membres du Comité Syndical.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical prend acte des rapports d'information 2019**

**Le Président du Syndicat mixte des ports de  
pêche-plaisance de Cornouaille,**

  
**Michaël Quernez**



Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID : 029-200076669-20201209-2020\_037-DE